

**Alain GIRARD**  
**Maire Adjoint**  
**Président du Conseil de Quartiers Est**

## COMPTE RENDU

### CONSEIL DE QUARTIERS EST DU 02 FEVRIER 2016

Etaient présents :

**Collège élus** : Josiane DAUTRY, Alain GIRARD, Eddy JOURDE, Pierre STOUVENEL, Malikat VERA,  
**Collège des habitants** : Ludovic ADAM, Nouam BEN MESSAOUD, Edith BIDAULT, Jean CANET, Patrick JAULIN, Brigitte KUIPOU,  
**Collège des acteurs sociaux économiques** : Anabelle ALVES, Claude BEROLDY, Manuel DA COSTA, Reine-Aimée ENDALLE PENDA, Pascal FONTANNAUD, Noëlle GAMAIN, Eliane SOUBEN, Germain TELLO,  
**Administration** : Clémence CASSIER (Directrice du Centre Social), Isabelle LOURSEL (directrice adjointe des services), Lucie PLANTADE (responsable de la communication externe), Vincent REBERIOUX (directeur du cabinet de la Maire), Amandine RIAULT (Responsable de la gestion urbaine de proximité)  
**Excusés** : David MELT, Marco PISANU, Soumeya HADJ TAYEB, Madiha KHALDOUN, Moussa KADOUCI, Haïtem SELMI

.....  
La séance est ouverte à 20h10.

**Monsieur Alain GIRARD** souhaite la bienvenue à tous et souligne la présence de Madame Jacqueline MARCONI, présidente du conseil de quartier Ouest, Madame Isabelle LOURSEL, directrice générale adjointe des services, en charge de la Culture, la démocratie de proximité, Clémence CASSIER, directrice du Centre Social, Amandine RIAULT, responsable de la gestion urbaine de proximité.

Il donne lecture de l'ordre du jour qui porte sur les points suivants :

- Suivi des demandes et suggestions
- Projets et Travaux
  - Aménagement de la gare « Les Saules »
  - Calendrier des travaux T9
- Evènements- fêtes et animations
  - Fêtes : écoles et quartiers
  - Fête des voisins
- Informations générales
  - Budget de la Ville
  - Investissements sur le quartier
- Questions diverses posées par les conseillers

Puis il soumet à l'approbation des conseillers le dernier compte rendu. Aucune remarque n'est formulée, il est adopté à l'unanimité.

#### **I – Suivi des demandes et suggestions**

Plusieurs conseillers de quartiers interviendront tout au long de la séance. Il s'agit d'un travail

collectif qui permet à chacun de s'exprimer sur des points précis.

**Monsieur Ludovic ADAM** intervient sur la propreté et l'environnement :

- **Utilisation et nettoyage des bornes de tri sélectif** : **Monsieur Ludovic Adam** souligne un problème d'incivilité dans ce domaine. Trop de dépôts sauvages d'objets encombrants dans le quartier. Il souligne également qu'il n'existe qu'une seule clé pour l'ensemble des locataires, ce qui rend difficile l'accès au local où l'on dépose les encombrants. Sur l'allée Louis Bréguet, la clé a été perdue, on ne peut donc même plus les déposer.

**Monsieur Alain GIRARD** indique que le camion benne Véolia qui vide les tri-bornes, ne peut pas le faire correctement s'il y a des déchets, encombrants autour de celles-ci. Certaines personnes sont respectueuses et utilisent à bon escient les tri-bornes. Les autres personnes devraient comprendre que tous ces dépôts sauvages font augmenter le tonnage et génèrent un coût pour la Ville.

**Madame Brigitte KUIPOU** informe que pour les propriétaires, Véolia adresse une amende adressée à la copropriété, si il est constaté que les tri-bornes sont encombrées autour. Y-a-t-il un moyen de faire la même chose pour les locataires de Valophis ?

**Madame Noëlle GAMAIN** indique qu'à la Sablière il y a régulièrement des dépôts sauvages. Les personnes venant en voiture déposer leurs encombrants.

**Madame SOUBEN** fait remarquer que lorsque les tri-bornes sont pleines, les personnes qui habitent au 17 et 18 voie des Saules viennent déposer leurs déchets sur d'autres tri-bornes.

Une personne du public précise qu'il faudrait indiquer sur les tri-bornes les bonnes pratiques d'utilisation.

**Madame Amandine RIAULT** informe que cette problématique a été soulevée par les habitants lors des rendez-vous urbains. Une étude est actuellement menée sur la question des locaux privés d'ordures ménagères et de ceux de Valophis. Il faut également vérifier si la communication dans ce domaine est suffisante.

La question des clés est tout aussi problématique. Il est important de travailler sur une accessibilité plus fluide.

**Monsieur Pierre STOUVENEL** fait remarquer que VILLENEUVE LE ROI n'ayant pas de ramassage d'encombrants, certains artisans viennent déposer leur « ordures » sur Orly.

**Monsieur Alain GIRARD** pense qu'il faut trouver les moyens de communiquer sur cette thématique. Il rappelle que le SCHS (service communal d'hygiène et de santé) est habilité à dresser des procès-verbaux et mettre des amendes lorsqu'on a connaissance du nom de ou des personnes. Ce qui est inquiétant c'est l'augmentation des dépôts sauvages.

- **Caddies abandonnés** : **Monsieur Ludovic ADAM** informe qu'il y a de plus en plus de caddies sur la ville. Que peut-on faire ? En principe le magasin quel qu'il soit est responsable de son parc de caddies.

**Monsieur Alain GIRARD** : Note une recrudescence de l'abandon de ces caddies. Une rencontre a eu lieu avec les trois présidents de conseils de quartiers et Monsieur ALLEMAND, directeur du magasin LECLERC. L'idée étant de trouver une solution. Il est proposé de le recontacter.

La proposition est faite de faire un tour de la ville pour répertorier tous les caddies abandonnés. Ici encore, on peut noter un phénomène d'incivilité.

- **Stop aux canisses** : **Monsieur Alain GIRARD**, indique qu'ils dénaturent l'apparence architecturale, qu'il serait souhaitable d'en limiter la hauteur.

**Une personne du public** indique que certaines personnes ont mis des brise-vues pour protéger leur intimité des regards. Lorsque les personnes sont dans leur jardin, elles ont une vue dans les appartements. Les jardins n'ont pas le même niveau de sol.

- **Eclairage défectueux rue Vasco de Gama et rue Christophe Colomb** : la Ville et Valophis sont concernés. Pour le secteur Christophe Colomb c'est réparé. En revanche, pour le secteur Vasco de Gama, il fait noir sur le chemin piéton qui relie Christophe Colomb à l'allée Lapérouse.

- **Renforcement sécurité** : **Monsieur Jean CANET** fait part que la sécurité a été renforcée rue Amundsen entre la sortie de l'école et du gymnase. Des ralentisseurs ont également été posés ainsi qu'une interdiction de stationner.

Au sujet des ralentisseurs, **Monsieur Jean CANET** signale qu'un dos d'âne n'a pas été balisé.

Pour la rue Marco Polo, elle sera mise en sens unique dans la continuité de sa première partie. Le stationnement est autorisé uniquement du côté droit. La police nationale passe et verbalise les infractions. Un arrêté municipal va rendre cette rue en sens unique et permettre le stationnement en toute légalité du côté droit.

Rue Pierre Curie : une demande est faite par les riverains pour la pose d'un ralentisseur de manière à casser la vitesse.

Place du fer à cheval : faire respecter l'interdiction de stationner. Une rencontre avec les commerçants a eu lieu. On constate que ce sont plutôt les clients qui stationnent au plus près des magasins. S'il n'y a aucune amélioration, il est prévu de bloquer trois places de stationnement pour les dédier aux livraisons. A ce jour, les commerçants ont fait des efforts. Si ces efforts s'inscrivent dans la durée il n'y aura pas besoin de bloquer les trois places de stationnement.

Suppression de places de parking rue Claude Bernard : suite à des incendies de voitures à proximité des habitations, par principe de précaution, des places de stationnement ont été supprimées.

Entrée de l'école maternelle : Elle abrite des rassemblements de jeunes. Cela génère des nuisances sonores pour les habitants.

**Monsieur Alain GIRARD** fait remarquer que le lendemain les parents viennent avec leurs enfants et trouvent souvent l'endroit sale. Une réflexion est à mener sur cette question.

## II – Projets et travaux

- o **Etude Parc Marcel Cachin : Madame Amandine RIAULT** informe qu'il y a eu deux ateliers autour de cette thématique en octobre et novembre 2015. Un premier diagnostic en marchant a été fait pour découvrir les atouts du parc et son fonctionnement.

Lors de ces ateliers des propositions ont été faites (type d'aménagement, spatialisation de l'espace, le cheminement, la limite du parc, sa fermeture ou pas, type de rigoles paysagères...). Une rencontre a également eu lieu avec la ludothèque, et les écoles de proximité.

Une autre réunion va être programmée pour clôturer l'étude de programmation et l'étude paysagère.

- o **Gare les Saules : Monsieur Christian BRISSEPOT** informe qu'il va y avoir des travaux d'accessibilité. Ces travaux faciliteront les déplacements des personnes à mobilité réduite. Il souligne que c'est une obligation légale pour la SNCF de mettre aux normes tous ces équipements (loi de 2005).

Deux ascenseurs vont également être mis en place. D'autres travaux sont également prévus sur le bâtiment mais aussi sur le parvis avec la création de deux places (PMR) personne à mobilité réduite.

Les travaux seront réalisés majoritairement de nuit et certains week-ends.

Ils sont financés à 50% par le STIF, 25% par le RIF et 25% par la SNCF. Ils n'impacteront donc pas les finances communales.

**Monsieur Patrick JAULIN** indique qu'il est membre de la commission handicap de la ville. Il ajoute qu'il y aura un double sas pour permettre au fauteuil roulant de passer plus facilement. L'éclairage sera totalement refait y compris sous le tunnel pour plus de sécurité. Des caméras de vidéo protection vont être installées à l'intérieur de la Gare les Saules.

Il fait remarquer qu'au niveau du deuxième wagon, le quai sera surélevé pour permettre aux fauteuils roulants de monter dans le train, avec l'aide d'une personne de la SNCF. Il souligne qu'il s'agit d'une avancée très importante.

**Le T9 : Monsieur Eddy JOURDE** fait une présentation dans son ensemble et indique que la ville est en négociation avec le STIF (syndicat des transports d'Ile de France) pour l'élargissement du pont de la Sablière, la prise en charge financière par l'exploitant.

Le calendrier des travaux est le suivant :

- Février 2015 : lancement des études projets,
- Avril 2016 : Obtention du permis de construire et validation des études projets,

- Janvier 2017 : Choix des entreprises (Appel d'offres).
- Horizon 2020 : mise en service de la ligne T9.

En ce qui concerne la présentation architecturale du Bâtiment (SMR) sur le secteur des Voeux, la surface globale du projet représentera 10358m<sup>2</sup>.

La végétation intégrée au projet, représente 11% du projet global. A termes le centre de remisage du T9 accueillera 40 rames, dédiées à la maintenance des rames.

**Monsieur Pierre STOUVENEL** demande combien cela va générer d'emplois ? Il lui est répondu environ 250 emplois.

**Monsieur Alain GIRARD** indique que la voie de Bouvray sera décalée pour laisser de l'espace au projet.

**Madame Noëlle GAMAIN** : Constate que si la voie de Bouvray est décalée, le feu va l'être également.

**Madame SOUBEN** demande pourquoi avoir construit le boulevard urbain des Saules puisqu' il va disparaître avec l'arrivée du T9 ?

**Monsieur Alain GIRARD** répond que normalement le tramway devait passer par l'avenue Marcel Cachin. Mais le STIF a imposé ses conditions qu'il a fallu accepter puisque la ville n'est pas financeur.

**Monsieur Christian BRISSEPOT** souligne que l'intérêt du tramway, c'est la réduction du temps passé dans les transports, une plus grande capacité de personnes transportés.

### III – Evènement fêtes et animations

**Madame Anabelle ALVES** indique qu'une des missions du conseil de quartier est de dynamiser les temps festifs. Cela rassemble et permet de mieux se connaître. Elle souligne la nécessité de créer du lien social.

Elle présente ensuite les différents temps festifs qui se sont déroulés durant l'année 2015 et ceux à venir.

Ainsi ont été organisés :

- Carnaval maternelle Joliot Curie le 17 avril 2015
- La fête des Aviateurs « Art's Aviateurs » le mercredi 25 mai 2015 (partenariat politique de la ville/conseil de quartiers Est).
- La fête des voisins (Quartier des Navigateurs, Quartier de la Sablière, le quartier des Aviateurs),
- Concours de pétanque le 12 juillet 2015, Animation hors les murs, sorties estivales en bord de mer, concert,
- Fêtes de fin d'année (quartier des Aviateurs, quartier des Navigateurs, quartier la Sablière) mais aussi une fête organisée par l'AUVM et une autre organisée dans le cadre des Jardins partagés.

Elle annonce que pour 2016, le carnaval des écoles Joliot Curie avec une ouverture sur le quartier pourrait se dérouler le vendredi 15 avril après-midi. La fête des voisins quant à elle se déroulera le vendredi 27 mai.

En ce qui concerne la fête des voisins, **Monsieur Alain GIRARD** indique s'agit d'un label national et que le Conseil de quartiers y participe en apportant son soutien à toute initiative qui entre dans ce cadre.

**Madame Edith BIDAUT** informe qu'au mois de mai un concours amical de boules sera organisé. Tout le monde peut y participer.

### IV - Budget 2016

**Monsieur Alain GIRARD** annonce que la ville a subi des baisses de financement et notamment une baisse de la dotation de fonctionnement à hauteur de 3 millions 7 depuis 2008. Cela pose des problèmes de gestion aux collectivités locales.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement pour le quartier, **Monsieur Alain GIRARD** donne la liste des réalisations programmées pour 2016 :

- Jeux multisports : remplacement des frontons : 11 000 euros (réalisation au 2<sup>ème</sup> trimestre),
- Balançoires : installation de deux balançoires supplémentaires avec des bancs dans le parc Mermoz. Il s'agit là d'une demande des usagers et des parents (réalisation 2<sup>ème</sup> trimestre),
- Remplacement des pièces pour jeux à l'école maternelle Joliot Curie : contrôle obligatoire fait annuellement (6500 euros),
- Installation de bancs à Christophe Colomb : 3000 euros (février 2016)
- Abris de bus rue Jean Mermoz : l'idée étant de ne pas laisser les gens pendant 5 années sans abris. Avec l'arrivée du tramway, l'abri de bus sera par la suite déplacé.
- Parcours sportif : dans le parc des Saules, création d'un parcours (10 000 euros),
- Filet de protection (aire de jeux face à l'école Joliot Curie) : demande faite par la Copropriété car les ballons tombent souvent dans les jardins (2ème trimestre). Par la suite ce sera fait pour le square Maurice Tenine.
- Création d'une nouvelle rue devant le bâtiment petit Brazza : pas prévu en 2016 mais peut-être pour 2017. La ville ne supportera pas seul le coût puisqu'il y aura des subventions. L'ANRU, Valophis, SIPEREC, la Ville seront financeurs de cette nouvelle rue. Cette nouvelle rue fait partie du plan de rénovation du quartier.  
La condition de la rénovation du grand ensemble c'est d'avoir des voies de passage, de transversalité d'un quartier à un autre en les accompagnant de toutes les mesures de sécurité possible : passage piéton, casque de vitesse, interdire autant que possible le stationnement des voitures sur les trottoirs etc.

## V – Questions diverses

- **Madame Brigitte KUIPOU** fait part de l'abandon anarchique par les consommateurs des emballages de McDonald's.
- **Monsieur Alain GIRARD** : en ce qui concerne les emballages, le responsable du McDonald's répond qu'il fournit des petits sacs pour les repas à emporter.  
**Madame Brigitte KUIPOU** informe que certaines communes ont passé des contrats pour les obliger à ramasser leurs déchets.  
**Madame Eliane SOUBEN** fait part de l'absence de signalétique de la CNAM (Caisse nationale d'assurance maladie). Il n'y a aucune information pour les personnes qui descendent du bus et trouvent souvent les portes closes. Elles ne savent pas où se diriger.  
**Monsieur Alain GIRARD** indique que la Sécurité Sociale a installé son centre sur la ville de Thiais. Les locaux sont ouverts.  
**Monsieur Germain TELLO** pose la question du nettoyage des avaloirs d'égouts (petite grille sur les égouts), allée du Ronchamp.  
**Monsieur Eddy JOURDE** indique que l'avaloir est sous dimensionné.  
**Madame Amandine RIAULT** : la difficulté est de savoir qui est responsable du nettoyage des avaloirs (la ville ou Valophis) ? Il s'agit d'un espace compliqué au niveau de la conception.
- **Madame Noëlle GAMAIN** pose le problème de la Sablière avec la Poste. Il est constaté une mauvaise distribution du courrier et des erreurs de boîte aux lettres. Elle souhaite qu'un rendez-vous soit organisé avec la Poste. Elle pose ensuite la question des incivilités des sportifs de Villeneuve Le Roi qui s'entraînent sur le terrain de foot GALLIENI et viennent se garer à l'intérieur de la résidence de la sablière. Il s'agit là d'un problème récurrent qui entraîne des crispations de la part des habitants. **Monsieur Alain GIRARD** répond qu'un courrier a été adressé au Maire de Villeneuve Le Roi, afin qu'il écrive aux sportifs.  
La ville a refait la rue Pierre Sémard. Celle-ci a été reconnue comme voie municipale. La solution serait de résidentialiser mais actuellement le bailleur ne donne pas de suite à cette proposition.
- **Sentiment d'insécurité : une personne du public** fait remonter un sentiment d'insécurité depuis janvier (4 cambriolages). Les cambrioleurs empreignent le passage du parc Jean Mermoz et accèdent aux terrasses (Villa d'Icare). Ce qui inquiète également c'est que les jeunes ont utilisé un caddie et une poubelle en y mettant le feu. **Monsieur Alain GIRARD** partage les inquiétudes. Il propose d'une part de contacter le commissariat pour voir ce qu'il est possible de faire et d'autre part d'améliorer l'éclairage de ce secteur. Il informe également que la ville s'est inscrite dans un plan d'équipement de vidéo protection.

La volonté de l'équipe municipale est de redonner la place à tous les habitants d'Orly. De faire revenir les jeunes petit à petit vers les structures comme le Centre Culturel par exemple, de créer avec eux des liens intergénérationnels.

Il indique que les clubs de prévention font un travail au plus près avec les jeunes. Ils sont informés de tous les évènements auxquels est confrontée la ville.

**Madame Clémence CASSIER** informe que le Centre Social a toute son importance et peut répondre à la problématique des jeunes, les faire se réapproprier l'espace public.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.